



URBANISME RÉGLEMENTAIRE ET OPÉRATIONNEL

100% présentiel

Public visé : Les titulaires de la carte professionnelle mentionnée à l'article 1er du décret du 20 Juillet 1972 ou lorsqu'il s'agit de personnes morales, leur représentant légal et statuaire. Les personnes mentionnées au dernier alinéa de l'article 3 de la loi du 2 janvier 1970 qui assurent la direction d'un établissement, d'une succursale, d'une agence ou...

Prérequis : Sans niveau spécifique

Accessibilité aux personnes handicapées

Contactez-nous pour une étude de vos besoins.

98%

DE TAUX DE
SATISFACTION

60

ANNÉES D'EXISTENCE
ET D'EXPÉRIENCE

450

FORMATIONS
DISPONIBLES

Objectifs

- Mettre à jour ses connaissances et ses compétences nécessaires à l'exercice de la profession
- Identifier et comprendre les règles d'urbanisme et les pratiques de l'urbanisme opérationnel

Les + de la formation

- Formation action adaptées aux besoins des agences immobilières
- Formation dispensée par des consultants(es), juriste de formation, possédant au moins 10 ans d'expériences dans le domaine immobilier





URBANISME RÉGLEMENTAIRE ET OPÉRATIONNEL

Contenu de la formation

1. Notions d'urbanisme opérationnel

2. Les modifications apportées par la loi A.L.U.R

- La suppression du COS (quel impact pour quels projets, les procédures d'évolution...)
- Le coefficient de biotope
- Le PLU intercommunal
- La réforme du SCOT
- L'enquête publique

3. Le document informatif

- Le certificat d'urbanisme A et B : procédure, compétence territoriale, portée juridique, instruction, délais,

4. CU tacite, recours, sursis à statuer...

5. Les autorisations d'urbanisme

- Le certificat d'urbanisme
- Le permis d'aménager
- Le permis de construire
- Le permis de démolir
- La déclaration préalable
- Le contentieux des autorisations d'urbanisme





URBANISME RÉGLEMENTAIRE ET OPÉRATIONNEL

Contenu de la formation

5. Les autorisations d'urbanisme (suite)

- La fiscalité de l'urbanisme
- Le cas particulier des immeubles inscrits ou classés au titre des monuments historiques

6. Réglementation du droit de construire

7. Règlement national d'urbanisme

- Plans d'occupation des sols
- Plans locaux d'urbanisme
 - Zone d'aménagement concerté
 - Règles locales d'urbanisme
 - Cartes communales
 - Servitudes d'utilité publique

7. Règlement national d'urbanisme (suite)

- Servitudes de droit privé
 - Le contentieux du permis de construire et des autres autorisations d'occupation au sol (le contentieux administratif de la légalité, le contentieux judiciaire)
 - Le lotisseur (déclaration préalable ou permis d'aménager ?)

8. Focus sur La loi ELAN

- La simplification de l'acte de construire
- La dématérialisation des autorisations de construire
- Amélioration du traitement du contentieux
- Construire mieux et moins cher





URBANISME RÉGLEMENTAIRE ET OPÉRATIONNEL

Modalités, méthodes et outils pédagogiques

Mise en situation Réalisation d'une étude de cas
Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques

Modalités d'évaluation

Remise d'une grille d'auto-évaluation des acquis, sur les compétences travaillées lors de la formation
Processus d'évaluation des acquis tout au long de la formation
Evaluation de fin de formation individuelle par le formateur

Modalités de financements

Cap Emploi, Entreprise, Opérateurs de Compétences (OPCO), Particulier, Pôle Emploi

Intervenants

- Une équipe de consultants formateurs experts dans le domaine

